

POUGNY

Informations

www.pougny01.com

septembre 2009

N°96

Mairie de Pougny

Rue de la mairie

01550 POUAGNY

Tél : +33.450567877

Fax : +33.450567115

e-mail : mairie@pougny01.com

Mardi 14h00 à 18h00

Mercredi 08h00 à 12h00

Jeudi 08h00 à 12h00

Vendredi 14h00 à 18h00

Mardi soir permanence de la
commission d'urbanisme
(Construction) jusqu'à 19h00

Editorial

La spécificité de ce numéro de septembre 2009 du bulletin communal ne tient pas tant à son épaisseur qu'au fait que nous avons le plaisir de publier pour la première fois, dans l'espace tribune libre, qui vous est réservé, des textes que des Pougnerands nous ont fait parvenir. Vous allez ainsi pouvoir connaître le point de vue des enseignants sur la rentrée scolaire et découvrir, sans doute, un moment de l'histoire de Pougny. Nous profitons de cette première pour encourager les vocations.

Vous trouverez aussi dans ce bulletin un peu dopé, en plus du point de situation sur les opérations, événements qui occupent la mairie : Douane, Poste, glissement de terrain, école.. deux nouveautés.

La première, une incursion dans la vie de la CCPG (Communauté de Communes du Pays de Gex) au travers d'une explication sur un vote de la commune lors du dernier conseil communautaire. Vote concernant la modification de l'ARC.

La seconde, un bulletin pétition, comme conclusion de notre article sur la poste, pour garder la poste de Pougny. Bulletin que nous vous deman-

dons de remplir et de nous retourner. Nous avons pensé qu'il était bien et sans doute plus efficace de faire coïncider notre action de sauvegarde avec le référendum national organisé par l'ensemble des associations/organisations qui agissent pour maintenir ce service public.

Pour terminer cet édito un rappel, non pour en faire un refrain ou une antienne mais pour rester à la hauteur de l'importance de la chose. La mise en place de la réforme des collectivités locales se poursuit à rythme soutenu avec en ligne de mire, ne l'oublions pas, la mise sous tutelle des communes. Exemple : la suppression de la taxe professionnelle sera effective en 2010. Dans quelques mois donc. Une première estimation montre que la part des impôts communaux – ceux que vous payez – dans le budget communal passera de 40% aujourd'hui à 60 ou 70%. Voilà, pensons nous, de quoi alimenter les réflexions citoyennes.

Bonne lecture.



Soirée FRAPNA/PLU, Sentinelles 18 .9.09



Glissement Annaz

Comme annoncé, nous avons expédié des courriers aux services de l'état, du département et de la région susceptibles de nous aider financièrement à régler notre problème de glissement de terrain. Pour faire bonne mesure, nous nous sommes aussi adressés au premier ministre qui nous a répondu assez rapidement qu'il faisait suivre notre demande au ministère de l'intérieur. Ministère de l'intérieur qui nous faisait savoir il y a peu, qu'il avait "prescrit un examen diligent de ce dossier". Les résultats de nos courriers, de nos entretiens via téléphone et email avec les services concernés (*) se résument à ceci :

1) Il est impossible de dépasser le montant maximum de subventions autorisées à savoir 80% du montant total des travaux à réaliser.

2) Le pourcentage sur lequel nous pouvons raisonnablement (et avec optimisme) compté se situe en 30 et 50%.

Les estimations que nous possédons sont 300 000€ et 1 000 000€. Le montant à la charge de la commune calculé sur un pourcentage de subvention de 50% serait donc respectivement de 150 000€ et de 500 000€. Autrement dit une somme difficile à trouver pour la commune.

Dans ces conditions que faire ?

Aujourd'hui, nos réflexions sont orientées sur deux axes.

1) Connaître et suivre scientifiquement l'étendue et l'évolution de ce glissement en faisant installer par des professionnels des capteurs, instruments de mesures et de veille.

2) Préparer un plan B. C'est à dire, réfléchir et organiser avec le maximum de partenaires - propriétaires, pêcheurs, communes de Challex et de Farges, spécialistes de l'écologie et de l'hydrologie de rivières - une réhabilitation de l'Annaz sur toute sa longueur.

Les premiers contacts montrent que des opérations de type "réhabilitation" ont déjà été menées à bien, qu'elles s'effectuent par petites tranches qui privilégient des réalisations plus petites, plus légères, plus nombreuses, plus adaptées aux conditions matérielles que des enrochements ou des poses de gabions. Comme exemples : petites retenues d'eaux, remises en eaux de méandres abandonnés, plantations d'arbres et de plantes capables de retenir l'eau, de maintenir le terrain, Interventions en

amont de la rivière pour limiter les apports d'eaux violents qui peuvent provenir de l'urbanisation, de la création de routes et de parkings...

Ces travaux peuvent être effectués par des volontaires, par des opérations de types jobs d'été, ou travaux d'aide à la réinsertion, chantier de réhabilitation écologique, contrats de rivières ...

Ces travaux de réhabilitations nous semblent plus efficaces, donner des résultats plus durables et sont largement moins onéreux que la pose de gabions. Ils nous apparaissent aussi comme la seule chance de garder dans son lit notre rivière qui ressemble de plus en plus à un oued. Ajoutons que des personnes nous ont déjà fait savoir qu'elles participeraient volontiers à la réhabilitation l'Annaz

Finances : Nous chercherons à obtenir le maximum de subventions:

- pour la pose d'appareils de contrôle nous demanderons les aides à l'état, au département, à la région. Nous solliciterons aussi ERDF qui doit assurer la solidité de ses pylônes électriques.

- pour les opérations de réhabilitation, nous pourrions non seulement compter sur des subventions de mêmes types que celles que nous demandons actuellement mais aussi obtenir d'autres aides financières comme celles du contrat de rivière Franco Valdo genevois, du ministère de l'écologie dans le cadre du grenelle de l'environnement. Les subventions qui sont accordées pour les opérations d'insertion, de retour à l'emploi ou de Jobs d'été financeront partie de ces travaux. Nous pourrions aussi compter sur la CCPG qui doit veiller à la sauvegarde de la conduite d'eau potable.

Nous allons agir en fonction de l'évolution du glissement de terrain. Si le glissement empire, nous devrions rapidement lancer un débat dans la commune et prendre la décision de financer ou non les travaux de consolidation. Si au contraire, les drains mis en place apportent une stabilisation du terrain, un répit, nous irons vers la mise en place rapide du plan B et alors nous :

- lancerons un appel d'offres pour la pose des instruments de contrôles

- organiserons une réunion avec tous les acteurs possibles, mairies de Farges et de Challex, pêcheurs, propriétaires, hydrologues, spécialistes des cours d'eaux, représentants d'organisations de protection de la nature, volontaires etc.. pour lancer l'opération réhabilitation de l'Annaz.

(*) Aux habitants du village qui nous ont suggéré qu'il existait un moyen radical pour obtenir rapidement une

subvention permettant de réaliser les travaux : indiquer dans nos demandes qu'il y a risque de mort d'homme. Nous répondons cela.

Premièrement le risque de mort d'homme n'est pas avéré,

Deuxièmement, dans une situation où des vies humaines sont menacées, c'est au maire de prendre un arrêté pour interdire l'accès des lieux. Autrement dit, dans une situation de ce type, l'arrêté municipal règle le problème d'un éventuel danger mais ne règle pas le problème en lui-même et surtout, n'apporte en aucun cas de subvention.

Eaux usées, eaux pluviales

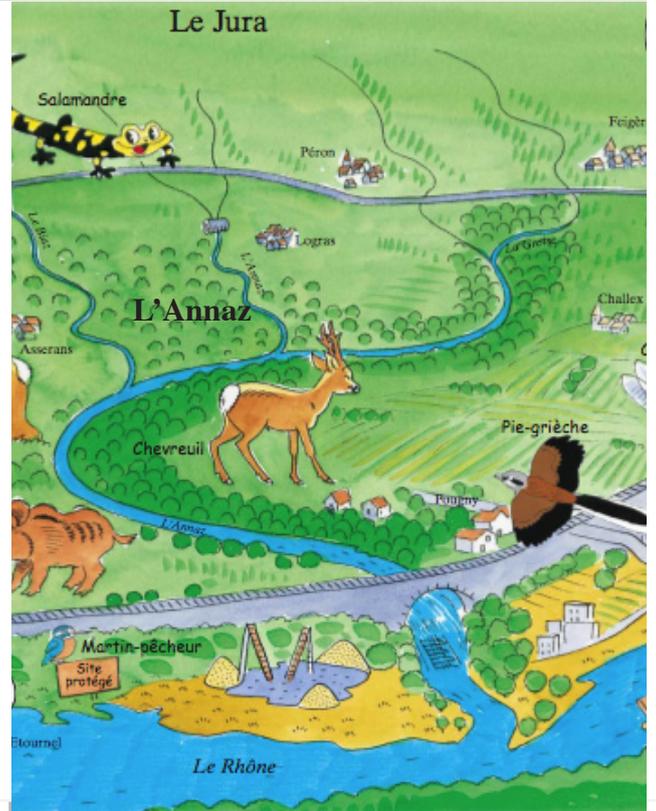
Lors de la soirée PLU/FRAPNA, il a été rappelé que la gestion des eaux pluviales est du ressort, et donc des finances, de la commune. Il a été rappelé aussi, que le conseil communautaire (CCPG) venait pour des raisons de coût, de refuser de prendre cette responsabilité. Pour aider les communes, la CCPG, a heureusement, ces dernières années établi la carte des eaux pluviales. Chaque commune du Pays de Gex a reçu la sienne. Nous avons la notre.

Pougny, comme encore beaucoup de communes du Pays de Gex possède encore une bonne partie de réseau ancien. Réseau qui ne sépare pas les eaux pluviales des eaux usées. Aujourd'hui, la loi impose partout le réseau "séparatif". Nous devons donc nous atteler à cette tâche. Nous devons en particulier, faire disparaître quelques curiosités héritées des temps anciens.

Citons pour exemples :

- une canalisation qui traverse une propriété privée en surface,
- une autre à faible profondeur,
- des réseaux privés imbriqués, situés sous des maisons et donc très difficiles à changer.

Pour moderniser ces parties de réseau. Il nous faudra donc décider de budgets, de priorités, intervenir auprès des propriétaires. Nous agissons, comme le font d'autres communes, au coup par coup, quand l'occasion se présente : réparation de fuite, travaux de voirie sur les lieux, construction nouvelle etc..



Salle des fêtes

L'examen des piliers montre qu'il ne sera pas facile de transformer le préau tel que nous l'avions imaginé. Nous devons avec des spécialistes mesurer l'importance des travaux qu'il y aurait à effectuer pour consolider ces piliers. En attendant, nous allons préparer la couverture de l'emplacement "grillades" pour que les volontaires qui préparent saucisses et côtelettes puissent le faire dans de bonnes conditions. La réflexion est ouverte sur la construction d'une véritable salle des fêtes à Pougny. Avec le projet douane, ailleurs etc. Toute idée est bien venue.

Terrain de football.

Les travaux d'installation de l'éclairage du stade et du parking sont terminés. Le terrain de boules et pétanque a été agrandi et amélioré.

Voirie, eaux pluviales

Asticot Palace

Nous avons prévu un budget pour la réfection de la rue de l'Asticot Palace et allons engager les travaux.



Ecole

Cette année, la nouvelle salle de classe, le réfectoire et la cuisine de la cantine étaient opérationnels le jour de la rentrée. Le poteau électrique qui encombrait le pré de l'école a été enlevé et une nouvelle aire jeux installée.

Nous vous avons déjà décrit les difficultés qu'il nous a fallu surmonter dans le suivi du chantier ainsi que la charge et la complexité du travail de création, de préparation et de gestion de la cantine et du centre de loisirs et nous n'en rajouterons pas. Nous écrirons peut-être, un jour, la liste de tous ces événements qui ont jalonné la mise en place de ces installations.

Aujourd'hui, la cantine fonctionne dans ses propres locaux avec une vraie cuisine et un vrai réfectoire, avec du matériel moderne et fonctionnel. Le centre de loisirs peut lui aussi utiliser ces locaux. Ceci marque une étape importante dans la vie sociale de la commune qu'il conviendra de fêter comme telle.

La mise en service de la nouvelle salle de classe renforce le potentiel d'accueil de notre école. Ce qui est aussi à retenir.

Ces réalisations s'inscrivent dans le droit fil de ce que la commune de Pougny fait depuis de très nombreuses années : investir et agir pour doter le village d'une école de qualité.

Il y aura peut-être un plus, si nous recevons les équipements numériques annoncés par l'opération gouvernementale "Ecoles numériques rurales".

Nous ne saurions cependant oublier que la qualité d'une école découle principalement du travail des enseignants. Et, à ce propos, nous savons que le débat est rude dans le pays, que les enjeux sont importants, que des résistances se sont créées. Nous espérons que les visions "économistes" seront mises en échec. Celles-ci ne veulent prendre en compte que le coût immédiat des enseignements et préconisent un recours grandissant au privé et aux méthodes du passé pour régler les problèmes.

Le jeudi 3 septembre,

88 enfants retrouvent le chemin de l'école !

Les plus jeunes découvrent une structure de jeux, que Mr Juchler et Séverine ont construite le plus rapidement possible pour offrir aux enfants de nouvelles possibilités de jeux. Fin octobre, ils n'ont toujours pas épuisé ses ressources !

Les enfants sont toujours contents de jouer, me direz-vous, mais là, vraiment... ils sont Heureux ! Permettez-moi de remercier, pour eux, celles et ceux qui ont oeuvré en coulisses, pour que cette structure puisse exister.

Les Moyens, eux, découvrent une nouvelle classe, installée dans la vieille école. Comme tous les bâtiments neufs, il a fallu et il faudra encore quelques ajustements. Claire, mais un peu étroite pour les 25 élèves de cours élémentaire cette nouvelle classe permet à l'école de retrouver la salle de motricité.

Les plus Grands, eux, découvrent leurs nouvelles maîtresses : Nathalie, de retour de congé maternité leur prodiguera ses cours les lundi et mardi tandis qu'ils retrouveront Soélie les jeudi et vendredi.

Tout est bien dans le meilleur des mondes enseignants ?

Peut-être, mais plusieurs points inquiètent leurs syndicats :

Les jardins d'éveil : projet ministériel devant offrir de nouveaux modes de garde des enfants de 2 à 3 ans. Mis en parallèle avec la disparition à l'école de 68 000 places, depuis 2000 pour cette tranche d'âge, laisse augurer d'une attaque plus globale contre l'école maternelle, qui est encore à la charge de l'état, alors que les jardins d'éveil eux, devront trouver des financements « plus locaux »

La nouvelle organisation de la semaine scolaire qui passe de 28 H à 26H pour l'ensemble des élèves. Les maîtres utilisent ces 2 heures pour soutenir les enfants en difficultés passagères. La majorité des enseignants se montre réservée face à cette organisation.

La disparition (en 2008-09) de 1500 postes d'enseignants spécialisés dans le soutien aux élèves en difficulté ne permet plus d'offrir aux enseignants et aux enfants en difficulté, l'aide dont ils auraient besoin. Base Elève : Plusieurs directeurs se sont vus sanctionnés pour avoir refusé de remplir cette base de données. Malgré les doutes et recommandations que l'ONU a notifié à la France, les pressions continuent...
l'équipe enseignante





Soirée FRAPNA/PLU

Une quarantaine de personnes étaient présentes à la soirée d'information du jeudi 18 septembre. Parmi elles, des élus de communes du Pays de Gex, des président(e)s et des représentant(e) d'associations.

Les quatre présentations furent appréciées et applaudies. Des thèmes qui furent développés ce soir là, nous citerons à titre d'exemples:

- la complexité et le sérieux de la démarche de création d'un PLU. les présents purent mesurer l'importance du PLU : étage de la réglementation le plus proche des citoyens et du même coup se convaincre de la nécessité de réussir ce PLU.
 - l'importance d'intégrer les notions de développement durable dans l'élaboration du PLU. En particulier de relier la partie au tout, de penser "global" (à l'échelle de la planète) et d'agir "local" (là où l'on vit).
 - La plus grande prise en compte par les services de l'état, des départements, des régions et des communautés de communes des nécessités écologiques. Nous devons dire ici, combien nous avons ressenti et apprécié ce désir et cette volonté de prise en compte des réalités environnementales chez nos intervenants d'un soir membres des services publics.
 - La gestion et la protection des ressources en eaux du Pays de Gex par la CCPG. états des réserves, réalisations, projets.
- La discussion, qui, à un moment, montra que les passions sont un élément moteur des actions humaines permit de préciser un bon nombre de points que nous listons ici sans ordre et sans être exhaustif : PPR (Plan de prévention des risques); perte de la biodiversité; couloirs faunistiques; trames vertes et bleues; éclaircissements sur le rôle des associations, des communes, de l'état; signalement d'atteintes à l'environnement et de non respect des réglementations, état d'avancement du PLU de Pougny et précisions sur la façon dont les travaux vont avancer, actions menées par des associations voisines, mode transport doux, gestion des eaux pluviales etc..



La discussion autour de la table des boissons et des amuse-gueules permit à ceux qui le voulurent de traiter encore plus profondément les sujets qui les intéressaient.

Nous remercions chaleureusement les intervenants, les présents et la FRAPNA qui ont permis la réussite de cette soirée. Nous souhaitons plein succès à l'Opération sentinelles de l'environnement (voir article dans ce numéro)

Douane

Nous ⁴persévérons dans notre volonté d'utiliser la vente de la douane pour réaménager le quartier. Nous essayons toujours de lier la transformation de la douane à une opération de construction de logements sociaux pour, en échange de la possibilité que nous donnerons à un bailleur social de réaliser un projet, obtenir, soit une aide pour l'acquisition de la douane, soit la mise à disposition de la commune d'un bâtiment ou de locaux.

La création de logements sociaux est la condition sinequa non pour que la commune garde sa priorité d'achat, pour que nous puissions parvenir obtenir un prix raisonnable et pour l'obtention de subventions.

Les bailleurs sociaux qui sont venus visiter les lieux doivent maintenant préparer et nous présenter leurs projets.

Nous avons expliqué, ré-expliqué à France Domaine que nous voulions réaménager ce quartier en faisant remarquer

- que c'est une nécessité pour limiter la vitesse des véhicules et garantir la sécurité des habitants.

- que nous avons besoin de créer un point poste et si possible un nouveau café/restaurant.

- et sur le mode mi-plaisant, mi-sérieux que ce quartier est non seulement une entrée du village mais aussi une entrée dans le pays de Gex, une porte d'entrée dans la réserve naturelle du Haut-Jura, une entrée dans le département de l'Ain, une entrée en France et une entrée en Europe.

Nous avons répété :

- que du fait de la construction du P+R la région pourra participer au ré aménagement, en particulier aux ré aménagements routiers
- que nous pouvons espérer une participation de la CNR qui envisage de construire un barrage au fil de l'eau juste en aval du lieu.

.Face à nous, France Domaine maintient toujours son prix de 780 000€ (à 10 000 ou 20 000€ près) , annonce qu'il peut envisager de découper la parcelle en lots et confirme son intention d'aller vite. Voilà où en est aujourd'hui le dossier douane.



Associations

Tournoi de Rugby

Notre club de Rugby, le RCCC, organise,
samedi 3 octobre , au stade de Pougny
 un **Tournoi pour les moins de 13 ans.**

Participeront, les équipes de Gex, de Belley, de Nantua, d'Oyonnax et du RCCC. Les quatre équipes invitées appartiennent aux quatre plus grands clubs de rugby du département. Le RCCC est un club jeune, et nous savons que très rapidement, le RCC va entrer dans ce club des meilleurs clubs du département.

D'ailleurs l'équipe des moins de 7 ans va montrer lors
 du **Tournoi des moins de 7 ans**

organisé par le RCCC sur le même terrain
le 7 novembre,

qu'elle fait déjà partie des cinq meilleures équipes du département.

Merci aux Associations
 de nous communiquer
 les dates des manifestations
 organisées en 2010
 pour que nous puissions
 les publier dans
 le prochain numéro.

Repas de fin d'année pour nos aînés

Si vous avez 67 ans ou plus, nous vous proposons de nous retrouver le samedi 5 décembre pour aller, comme l'année dernière, au restaurant du golf de Saint Jean de Gonville où le CCAS vous offrira un repas convivial et sympathique.

N'oubliez pas de vous inscrire à la Mairie avant le 20 novembre: nous ne ferons pas de rappel par téléphone.

Les conjoints plus jeunes seront les bienvenu(e)s contre participation.

ADAPEI. Opération brioches

Samedi prochain, **10 octobre**, le Centre de secours de Pougny aidés de volontaires vendra les traditionnelles brioches de l'ADAPEI. Les bénéfices réalisés sont utilisés au profit de l'enfance Handicapée. Nous vous remercions par avance de votre générosité.

Réunion du FCP

Une assemblée extraordinaire du Football Club aura lieu le

Mercredi 7 octobre 2009

Au vestiaire.

Ordre du jour :

Réorganisation du bureau, Point sur la situation, Projets, Divers

Grippe.

“ Plaisante vérité que le Rhône borne. Vérité à Pougny, erreur à Chancy”.

Si chaque français peut dire qu'il a subi un bombardement médiatique inouï à propos de la grippe H1N1, les communes peuvent, elles, vous assurer que le bombardement qui les a frappé était pire encore : directives, instructions, recommandations, publicités sous formes de courriers, de fax, de mails, souvent reçues plusieurs. Pas un jour de répit mais ce que nous pouvons tenir pour certain aujourd'hui c'est :

- que la France est le seul pays d'Europe à avoir connu, à connaître pareille agitation.
- Que les fabricants de médicaments, de masques et de lotions diverses se frottent les mains (avec ou sans lotion!)
- que le prix du masque dit “en bec de canard” est passé au cours de l'été de 0.60 à 090€
- que cette agitation médiatique focalisée sur l'épidémie de grippe H1N1 a failli faire oublier aux autorités l'épidémie annuelle de la grippe courante.
- que cette frénésie médiatique sur l'épidémie H1N1 a aidé à masquer une autre épidémie : L'épidémie de destruction de postes de travail
- que les gens n'ont pas cessé, ni de se serrer les mains, ni de s'embrasser.

À la mairie nous nous sommes contentés de distribuer des flacons de lotion pour lavage des mains à l'école, à la cantine et au centre de loisirs.

EN BREF...

Poste

Lors d'une rencontre à la mairie en juillet dernier, la direction de la poste nous a fait connaître sa "volonté de suspendre le service actuel jusqu'à la contractualisation d'un partenariat" (entre la mairie et un commerçant pour l'installation d'un point poste).

Ses arguments sont, en résumé, pas assez de chiffre d'affaire.

Nous avons répondu que si nous comprenions la nécessité de bien gérer l'argent du contribuable nous tenions à la présence de la poste à Pougny, que nous ne voulions pas être dépouillés et que nous n'accepterons pas. D'autant, avons nous ajouté, que nous agissons pour installer un point poste dans le village.

Vous trouverez les comptes rendu de cette entrevue, celui de la poste et celui de la mairie sur www.pougny01.com

A l'époque, nous ne savions pas très exactement comment nous allions procéder pour nous opposer. Aujourd'hui la "Consultation nationale organisée à l'initiative du Comité national contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal" (Voir site www.appelpourlaposte.fr) qui prend une envergure nationale et qui se terminera le 3 octobre, nous donne une occasion. Si, comme les personnes qui nous ont contactés, vous vous sentez solidaires des communes et des gens qui agissent pour garder leur Poste et défendre le service public postal, vous pourrez trouver des informations sur le site cité ci-dessus ou en téléphonant au comité de l'Ain au 07 74 38 06 71.

A Pougny, nous n'avons pas organisé ce référendum mais nous sommes prêts à soutenir les actions de défense de la Poste suivantes. Pour l'heure, nous lançons une pétition que nous remettrons à la direction de la poste avec copie aux députés et sénateurs du département. Cette pétition nous sera aussi très utile en montrant la détermination de la population quand nous contesterons ce projet de la direction de la poste devant la commission CDPPT (eh oui !) qui est l'organe départementale de règlement des litiges. Nous vous proposons donc de compléter et de nous retourner le bulletin ci-dessous le plus rapidement possible.

"Le guide des formations 2009-2010"

Destiné aux étudiants, aux adultes salariés ou en reconversion professionnelle, ce guide présente un panel des formations menant aux métiers des renouvelables.

Les énergies renouvelables ont le vent en poupe et cela se ressent dans l'évolution de l'offre des formations.

Les objectifs fixés dans le cadre du Grenelle de l'environnement et le développement de toutes les branches du secteur justifient le besoin de professionnels et de formations adaptées.

Les formations continues sur les renouvelables dans le bâtiment et l'écoconstruction se multiplient.

Du CAP au master, en passant par des stages de courte ou longue durée, plus de 130 formations y sont recensées.

<http://www.energies-renouvelables.org/formation2009-sys.asp>



----- Bulletin de vote pour la défense de la poste -----

----- Consultation de la population organisée par la commune de Pougny. Octobre 2009 -----

Je sous signé, Nom Prénom habitant(e) de Pougny dans l'Ain refuse la fermeture du bureau de poste du village et demande son maintien jusqu'à ce qu'une solution de remplacement dans le cadre du service public, localisée dans la commune soit trouvée.

Signature

Date

Naissance

- Julianne Ludivine BEIER
Née le 27 juillet 2009
à Genève

Décharges sauvages

Ces derniers temps, plusieurs décharges sauvages ont été trouvées sur le territoire de la commune. Ces tristes événements renvoient à ce que nous écrivions dans le dernier numéro de ce bulletin et montrent que le malaise est plus profond qu'il n'y paraît et nous renvoient une image de notre société peu reluisante mais bien réelle. Si nous avons l'occasion de retrouver des auteurs de dépôts sauvages, non seulement nous les poursuivrons en justice mais nous leur demanderons de s'exprimer de façon non anonyme dans ce bulletin.

Chasse aux taupes et campagnols.

IMPORTANT :

Une grande opération d'éradication va être lancée début novembre pour débarrasser le terrain de football des taupes, mulots et campagnols qui y pullulent et le détériorent. Cette opération fera courir des risques aux animaux qui s'aventureront sur le terrain. En conséquence une campagne d'information sera effectuée, diffusion de tracts, pose de panneaux d'avertissement et de ruban rouge et blanc et de barrières tout autour du terrain. L'accès au terrain sera interdit par un arrêté municipal et ceci jusqu'à la 3ème semaine de mars 2010 afin de permettre à la pelouse de se reconstituer.

Devenez sentinelle de l'environnement



Décharge sauvage

Pollution de l'eau

Remblai illégal ...

Les sentinelles de l'environnement sont des bénévoles qui peuvent transmettre de façon régulière ou ponctuelle des informations sur les atteintes à l'environnement susceptibles d'aider la FRAPNA à remplir ses missions d'intérêt général.

Chaque citoyen peut, au moyen d'une fiche simple, transmettre l'information à la FRAPNA qui suivant la gravité des faits prendra contact avec le responsable pour trouver une solution à l'amiable, transmettra l'information aux autorités ou saisira la justice.

Aucune compétence n'est pré-requise pour vous permettre d'agir, la FRAPNA propose néanmoins des fiches techniques, des moments d'échanges, d'information et ou de formation.

La FRAPNA garantit l'anonymat des sentinelles. Seul le "coordinateur sentinelle" a accès aux informations individuelles, informations traitées séparément des dossiers.

En devenant sentinelle de l'environnement vous participerez activement à la préservation de l'environnement de votre commune ou région.

Plus de renseignements en Mairie ou à l'adresse :

<http://www.frapna.org/ain/content/category/6/53/93/>

Sécurité routière

Quand nous avons vu repeindre les lignes blanches discontinues sur la RD84 nous nous sommes adressés au service du département pour leur dire "Vous savez que la commune de Pougny cherche à limiter la vitesse des véhicules qui traversent le village. Alors pourquoi ne pas avoir remplacé les lignes blanches discontinues par des lignes blanches continues ?".

On nous a fait la réponse suivante : " Ces lignes blanches discontinues - avec un espace court entre les traits - sont, du point de vue du code de la route, l'équivalent des lignes blanches continues". Autrement dit, le franchissement de ces lignes est interdit.

Nous connaissons maintenant un point du code de la route que, comme nous l'a confirmé une rapide enquête de voisinage, beaucoup de conducteurs ignorent. ceci, nous permettra de demander à la gendarmerie de venir veiller de temps à autre au respect de cette réglementation.

Projet ralentisseurs :

Nous devons rencontrer en ce début de mois d'octobre, les techniciens du département pour contrôler/valider notre projet. Nous vous le présenterons ensuite, sans doute fin octobre, début novembre.